

TRUCS ET ASTUCES POUR L'ENTRETIEN DE LA MAISON



automne / hiver

Inspecter régulièrement sa maison et en faire un bon entretien, c'est tout ce qu'il faut pour protéger votre investissement. Un calendrier d'entretien saisonnier peut faire échec à la plupart des problèmes les plus courants – et les plus coûteux – avant même qu'ils ne surviennent.

En automne, il faut préparer la maison pour l'hiver, une saison très exigeante pour votre maison.



Durant les mois d'hiver, il faut bien suivre son calendrier d'entretien et tenter de déceler les problèmes éventuels afin de prendre les mesures correctrices le plus tôt possible.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) peut vous aider à entretenir votre maison durant les mois d'automne et d'hiver. En prenant connaissance des conseils donnés ici, vous apprendrez comment protéger votre investissement et quoi faire pour que votre foyer demeure un endroit sûr où il fait bon vivre.

Trucs pour l'automne

- Retirez les feuilles mortes qui se sont accumulées dans les gouttières et sur le toit, et faites couler de l'eau dans le tuyau de descente pour voir si l'eau s'écoule bien.
- Assurez-vous que la pente du sol autour de votre maison permet d'évacuer les eaux de ruissellement loin des murs de fondation, de sorte que votre sous-sol ne soit pas inondé.
- Protégez votre aménagement paysager contre l'hiver, entreposez vos meubles extérieurs, préparez le jardin et, au besoin, protégez les jeunes arbres ou les arbustes contre la saison froide.
- Videz et entreposez les boyaux d'arrosage, fermez les robinets extérieurs et vidangez les tuyaux correspondants (à moins d'avoir un robinet à l'épreuve du gel).
- Recouvrez la partie extérieure du climatiseur.
- Assurez-vous qu'il n'y a pas d'obstruction dans la cheminée, comme un nid.
- Assurez-vous que toutes les portes extérieures sont bien étanches lorsqu'elles sont fermées, et vérifiez que les autres portes fonctionnent correctement. Au besoin, changez le calfeutrage et le coupe-froid.
- Assurez-vous que les fenêtres et les lanterneaux (puits de lumière) se ferment de façon étanche.
- Remplacez les moustiquaires des fenêtres par des contre-fenêtres.
- Demandez à une entreprise spécialisée de faire l'entretien de votre générateur de chaleur (fournaise) ou de votre installation de chauffage; tous les deux ans pour un générateur de chaleur fonctionnant au gaz, et chaque année pour un générateur de chaleur au mazout (huile).
- Vérifiez l'usure, la tension ou le bruit de la courroie du ventilateur du générateur à air pulsé, nettoyez les pales du ventilateur ou enlevez toute accumulation de poussière (après avoir d'abord coupé le courant du moteur).
- Enlevez les grilles de l'installation à air pulsé, puis passez l'aspirateur à l'intérieur des conduits.

Trucs pour l'hiver

- Cherchez les signes d'humidité excessive dans la maison — par exemple, la présence de condensation sur les vitres, un phénomène qui peut entraîner d'importants dommages avec le temps et poser de sérieux problèmes pour la santé — et prenez les mesures qui s'imposent pour corriger le problème. Consultez le feuillet *Votre maison* intitulé *Mesurer l'humidité dans votre maison*.
- Examinez le vide sous toit (combles) pour repérer toute accumulation de givre. Vérifiez le toit pour voir s'il y a formation de barrières de glace ou de glaçons. Si vous constatez une accumulation excessive de givre ou des taches en dessous du toit, ou bien des barrières de glace sur la couverture, consultez le feuillet *Votre maison* intitulé *Ventilation du vide sous toit, humidité dans le vide sous toit et formation de barrières de glace* pour y trouver des conseils appropriés.
- Examinez les fenêtres et les portes pour déterminer la présence d'une accumulation de glace ou d'infiltrations d'air froid. Si vous en trouvez, prenez-en bonne note afin de procéder aux réparations ou au remplacement nécessaire à l'arrivée du printemps.
- Vérifiez les câbles électriques, les fiches et les prises de courant de tous les appareils d'éclairage intérieurs et extérieurs saisonniers afin de prévenir tout danger d'incendie : si ces éléments sont usés, ou si les fiches ou les câbles sont chauds au toucher, remplacez les immédiatement.
- Mettez à l'essai les robinets d'arrêt des installations de plomberie afin de vous assurer qu'ils fonctionnent et pour les empêcher de figer.
- Si vous n'utilisez pas souvent un appareil de plomberie comme un bac à lessive, un second lavabo de salle de bains, une baignoire ou une cabine de douche, faites couler l'eau brièvement de temps en temps pour qu'il y ait toujours de l'eau dans le siphon. Examinez aussi l'avaloir de sol (« drain de plancher ») dans le sous-sol pour vérifier qu'il n'est pas à sec. Remplissez-le d'eau au besoin.
- Passez l'aspirateur sur les avertisseurs de fumée, car la poussière ou les toiles d'araignée peuvent entraver leur fonctionnement.
- Passez l'aspirateur sur les grilles des radiateurs à l'arrière des réfrigérateurs et des congélateurs; videz et nettoyez les bacs d'eau de condensation.
- Nettoyez l'humidificateur à deux ou trois reprises durant la saison.



Consultez la SCHL pour découvrir le potentiel de votre maison.

Organisme national responsable de l'habitation, la SCHL est la principale source canadienne d'informations

objectives et fiables dans le domaine de l'habitation. La SCHL peut vous aider à entrer dans un monde de renseignements sur l'habitation, où vous trouverez tout sous un même toit. Nos publications abordent tous les aspects de l'accession à la propriété, de l'entretien et de la rénovation d'une maison.

Pour en savoir plus sur nos produits, nos services et nos publications, consultez notre site Web à www.schl.ca ou appelez la SCHL au **1 800 668-2642**.

@u cœur de l'habitation



Il est désormais beaucoup plus facile de se tenir au fait des plus récentes informations pertinentes et objectives dans le domaine de l'habitation.

La SCHL diffuse chaque mois un bulletin électronique gratuit rempli d'idées pratiques et de conseils utiles. On y trouve des renseignements d'actualité sur un grand nombre de sujets liés à la possession d'une habitation, tels que l'efficacité énergétique, l'aménagement paysager, l'entretien et la réparation. Abonnez-vous dès aujourd'hui à www.schl.ca/bulletins

Vous planifiez d'importantes réparations ou rénovations?

Lorsque vous effectuez vos travaux d'entretien régulier, il se peut que vous remarquiez certains signes donnant à penser qu'il est temps de procéder à des améliorations, à des réparations ou à des rénovations. La SCHL offre toute une gamme de produits d'assurance prêt hypothécaire pouvant aider votre prêteur à combler vos besoins en matière de financement. Adressez-vous à votre prêteur. Choisissez la SCHL.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement. L'organisme national responsable de l'habitation.